

ELABOREZ VOTRE PROJET DE SANTÉ avec AVECsanté Bretagne



Notre valeur ajoutée



La + value d'AVECsanté Bretagne

- ♥ Une association à but non lucratif avec une gouvernance composée de structures de professionnels qui font vivre leur projet de santé au quotidien au sein de leur MSP
- ♥ Un appui méthodologique dans l'accompagnement des équipes de plus de 100 Maisons de Santé adhérentes
- ♥ L'animation de la communauté de coordinateurs des MSP bretonnes: groupe de pairs, formations, boîte à outils
- ♥ Des temps réguliers de partage d'expériences, innovation, apprentissage (journée régionale, webinaires ...)
- ♥ Un partage d'information régulier avec les institutions ARS et CPAM pour l'accompagnement des équipes



Les + du coordo ressource

- ♥ Adaptable à votre temporalité et à votre degré d'implication dans l'élaboration du projet de santé
- ♥ Diplômée de la formation PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe) dispensée par l'EHESP
- ♥ Compétent en animation de collectifs et méthodologie de projets
- ♥ Coordonne sa propre MSP : expérience éprouvée et approuvée au quotidien
- ♥ Participe au collectif des coordinateurs ressources



Les + de l'accompagnement d'AVECsanté Bretagne

- ♥ Un accompagnement pour l'élaboration d'un projet de santé répondant aux besoins de votre équipe
- ♥ Un accompagnement par un coordinateur ressource porté par l'association AVECsanté Bretagne
- ♥ Un partage d'expériences pour optimiser l'énergie des porteurs de projets et des coordinateurs ressources
- ♥ La possibilité d'envisager la suite des étapes de la création de votre MSP

L'élaboration d'un projet de santé est le fondement de votre vie d'équipe

Pour un socle solide, la démarche doit être :



collective

évolutive

organisée

constructive

progressive

ET EN PRATIQUE

1

Un temps d'échanges avec le bureau

- définir les modalités d'accompagnement propre à votre équipe
- déterminer le calendrier d'intervention

2

La mise en oeuvre de l'accompagnement

- Le diagnostic de votre territoire et l'écriture du projet de santé
- 1 réunion de lancement avec l'équipe
- 3 groupes de travail pour élaborer ensemble votre projet de santé
- 1 réunion de fin d'accompagnement

3

Présentation de votre projet de santé à la CARPEC

(commission chargée de rendre un avis sur les projets de santé)

Pour aller plus loin ...

Cet accompagnement vous permet également d'anticiper les prochaines étapes de développement de votre MSP

- ▶ Identifier votre futur coordinateur
- ▶ Envisager la construction de votre SISA
- ▶ Penser votre futur système d'information partagée
- ▶ Réfléchir à l'organisation de vos concertations pluriprofessionnelles
- ▶ Poser les bases de votre cadre de fonctionnement

6 à 9 mois

Pour bénéficier de cet accompagnement,
contactez AVECsanté Bretagne

contact@avecsante-bretagne.fr

www.avecsante-bretagne.fr

*Ensemble, élaborons un projet de santé
qui constituera le socle de votre exercice coordonné et de votre dynamique d'équipe.*